

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 11 janvier 2010

Date convocation : 31/12/2009

Absents : BOUSQUET Yves, CAVALIE Fabienne, SOARES Américo.

1- Projet photovoltaïque : Rappel des différentes démarches effectuées dans la recherche de la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures de certains bâtiments communaux, comme la halle du foirail.

Rappel des termes de la présentation faite aux membres du conseil municipal, par la société Terre et Lac pour un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture sud de la halle du foirail, par le biais d'une location de toiture. La collectivité n'a aucun investissement à réaliser, elle met à disposition la toiture du bâtiment.

Lecture du protocole d'accord à signer entre la commune et la société Terre et Lac. Ce protocole a pour objet de définir la relation liant la collectivité et la société durant la phase de conception-autorisation-réalisation, jusqu'à la signature d'un bail emphytéotique qui liera les parties pendant toute la durée de l'exploitation.

Il est décidé à l'unanimité des membres présents,

- de lancer le projet de location d'une partie de la toiture de la halle du foirail pour l'installation de panneaux photovoltaïques avec la Société Terre et Lac de Lyon
- d'autoriser Madame le Maire à signer le protocole d'accord liant la collectivité et la société durant la phase de conception-autorisation-réalisation, jusqu'à la signature d'un bail emphytéotique qui liera les parties pendant toute la durée de l'exploitation

Parallèlement il est demandé la constitution d'un groupe de travail pour ce type de gros projet. Il se composera de Rolande AZAM, Françoise EMERIAUD, Benoît RAVAILHE et Jean-Claude RAMOS. Ce groupe se rendra à la visite prévue samedi 16 janvier à Durenque (12) où la commune mène le même projet avec la Société Terre et Lac.

2- Projet accueil familial pour personnes âgées: Rappel des termes de la délibération du 06 juillet 2009 portant sur le choix du maître d'œuvre et l'approbation de l'avant projet. Exposé des différentes démarches effectuées auprès des différents financeurs potentiels : Région, Département, MSA, CRAM, Fondation de France, ADEME, etc.

Nécessité de procéder à une ouverture de crédits avant le vote du budget 2010 afin de rémunérer le maître d'œuvre, pour la partie du travail effectuée (permis de construire, dossier financier pour demandes de subvention).

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à une ouverture de crédits de 5 000 €, au compte 2313, opération 135, « Accueil familial pour personnes âgées » afin de rémunérer le maître d'œuvre avant le vote du budget 2010. Le CM s'engage à reprendre les crédits nécessaires à cette opération lors du vote du budget 2010

3- Elagage des platanes 2010 : l'élagage des platanes se fait tous les 3 ans environ, il a donc été demandé un devis aux entreprises les plus proches. L'entreprise Pascal RIEUNEAU a évalué son travail pour l'élagage de 110 platanes à la somme de 6 446.44 € TTC, l'entreprise DALLA RIVA à 8 156.72 € TTC ; C'est donc l'entreprise RIEUNEAU qui est retenue.

4- Convention ATESAT : il y a lieu de délibérer pour renouveler la convention ATESAT pour les années 2010-2011 et 2012, qui lie la commune et la DDT (ancienne DDE) pour assister la commune dans l'élaboration de ses programmes de travaux de voirie notamment.

C'est la dernière fois que ce type de convention est signé. En 2012, la DDT n'interviendra plus dans ce domaine de maîtrise d'œuvre. Actuellement la commune de Tanus paie pour cette prestation la somme annuelle de 234 €.

5- Questions diverses

* **Site de Las Planques** : Les travaux de consolidation de la terrasse sont terminés, quelques aménagements de consolidation ont aussi été réalisés sur l'escalier. Il est rappelé que ces travaux sont financés et supervisés par la Communauté de Communes. Il est aussi donné lecture de la copie d'un courrier émanant du Service Départemental d'Architecture du Tarn qui préconise la programmation de travaux de consolidation et de mise en sécurité des maçonneries encore existantes.

* **Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture** : possibilité de délais de paiement accordés ou remises gracieuses sur les impositions de foncier non bâti. Les imprimés sont disponibles au secrétariat.

* **CUMA de Tanus** cherche un terrain communal pour y construire un hangar avec toiture en photovoltaïque. En attente renseignements complémentaires : superficie, emplacement, etc.

* **Pont du Cabanas** : Lecture d'un courrier de la SNCF, prescrivant la réparation du parapet du pont du Cabanas. Gilles a réalisé les travaux de consolidation. Il est décidé de poser un grillage sur la rambarde pour la sécuriser (écartement des ferrailles à 18 cm).

* **Déneigement** : remerciements aux agriculteurs qui ont dégagé les routes secondaires et plus particulièrement à Benoît RAVAILHE. Il est à nouveau évoqué la possibilité de passer une convention pour encadrer cette participation, au niveau assurance.

* **Vœux nouvel an** et accueil des nouveaux arrivants prévus le dimanche 24 janvier à 11 h à la salle communale, en présence des associations de la commune qui présenteront leurs activités. Il sera aussi fêté à cette occasion, les 105 ans de Philomène FRAYSSINHES.

Madame le Maire de Tanus,
Rolande AZAM

11/01/2010